

Pourquoi ne pas parler aussi des revendications des Associations Harkis, filles et fils qui demandent depuis des années une loi sur la reconnaissance de l'abandon après le 19 mars 1962 et ses conséquences horribles, dramatiques, autant physiques que psychologiques ?

Le rapport recommande d'accueillir au Panthéon « Gisèle HALIMI, Avocat » qui a défendu des nationalistes algériens ! . . . Au détriment de la vie des soldats français et des populations civiles.

Une nouvelle fois en passant sous silence les actes courageux des personnalités : Harkis, des « Pieds noirs », comme le Bachagha BOUALAM dont plusieurs de ses fils sont tombés au combat ou le Capitaine Rabah KHELLIF qui a sauvé des « Pieds noirs » le 5 juillet 1962 en mettant sa carrière en péril ou encore un seul de ceux qui ont ramené des familles de Harkis en France !

Il est vrai que les actes de ces personnes gênent, car elles sont les mémoires vivantes du manquement de courage des pouvoirs décisionnaires. . .

**Conscience** : qu'il a fallu étouffer à tout prix en occultant la vérité historique

Monsieur le Président, vous avez le pouvoir de faire rétablir la vérité.

Aussi faisons-nous appel à votre sens de l'équité, afin qu'aucune ombre ne plane sur le Drapeau français que nous avons si chèrement défendu !

Il est vrai que la vérité est quelques fois difficile à reconnaître et surtout à dire. . .

Le faire. . ., grandit que plus l'être humain qui en a le courage.

Dans l'attente du plaisir de vous lire, veuillez accepter, Monsieur le Président de la République, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Conseil d'Administration du Comité National des harkis des Pyrénées orientales :

La Présidente :  
Mauricette TORRENT-SCHMERBER

